



# ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



*Suite à la loi de transformation de la Fonction publique, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics a été sérieusement entravée... mais pas supprimée. Face au rectorat, les militantes et militants de la FSU continuent de défendre les collègues en les conseillant et en les aidant à faire leurs réclamations, en intervenant pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. Non-titulaire ne veut pas dire sans droits. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux pour les non-titulaires.*

**Benoît Teste**  
Secrétaire général  
de la FSU

## Vos élu·es agissent pour :

### VOTRE SALAIRE

Les non-titulaires de l'Éducation nationale sont encore plus mal payé·e·s que les titulaires. Grâce à la lutte menée par la FSU, le gouvernement a enfin engagé un processus de revalorisation du point d'indice. Mais pour la FSU, c'est insuffisant. La revalorisation générale par l'augmentation du traitement indiciaire est une urgence qui doit s'accompagner de la mise en place d'une grille nationale que la FSU revendique.

### VOS DROITS

Les non-titulaires ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire mais, grâce à l'action de la FSU, ils et elles ont des droits à faire valoir. Dans les CCP, les représentant·e·s FSU des personnels agissent au quotidien pour défendre vos droits : préparation des concours, accès au CDI, amélioration de la grille salariale, indemnités, congés santé, contrat, indemnisation chômage, retraite...

### VOTRE TITULARISATION

Pour la FSU, la lutte contre la précarité est un combat permanent. Nous revendiquons un plan massif de titularisation rapide de toutes et tous les contractuel·le·s qui le souhaitent, prenant en compte toute l'expérience professionnelle antérieure. Un tel plan doit être corrélé à l'arrêt du recours facilité au contrat pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction publique.

### LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Classes surchargées, injonctions contradictoires, réformes qui se succèdent au mépris de l'intérêt des élèves et des conditions de travail des personnels... Nos métiers sont bien malmenés et la situation des non-titulaires est difficile. Mais une FSU forte permet de faire respecter les droits et de combattre les dérives managériales, de les dénoncer et de s'en protéger.

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU



## DANS LES ACADÉMIES

Les élu-e-s et militant-e-s des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations nécessaires avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



### CCP

#### Commission Consultative Paritaire

Refus de temps partiel, de congé de formation ou d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement, révision du compte-rendu de l'entretien professionnel... malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CCP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les élu-e-s de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé-e-s pour garantir les intérêts de toutes et tous.

### LES ÉLU-E-S EN CCP



*Pour défendre efficacement leurs collègues, les élu-e-s de la FSU, fort-e-s de l'expérience acquise par leurs organisations syndicales exigent la transparence dans tous les actes de gestion des non-titulaires.*

*La force de la FSU est d'être la seule organisation à être représentée dans toutes les académies. Elle peut ainsi travailler sur tout le territoire pour être aux côtés de chaque agent-e contractuel-le.*

### EXPERTE EN CCP elle témoigne



*Je suis titulaire (ex-non titulaire) et je siège en CCP, en tant qu'«experte» aux côtés de mes collègues non titulaires élu-e-s lorsque nécessaire. Depuis la création des CCP en 2008, nous avons toujours défendu et accompagner ensemble les collègues pour toujours plus de droits respectés et étendus. Je mesure le chemin parcouru mais il faut le poursuivre toujours et sans relâche !*

**Catherine Mezaad**  
Certifiée, en collège, ex-non titulaire

### ÉLUE EN CCP elle témoigne



*En tant que PsyÉN non titulaire, je siège à la CCP, depuis 2018. Je représente la FSU, majoritaire et reconnue comme telle au rectorat. J'ai pu représenter mes collègues et faire remonter les difficultés de terrain dans les CIO et établissements. Mes échanges avec les services de gestion au rectorat m'ont permis d'accompagner au mieux mes collègues et d'assurer le suivi individuel et collectif des dossiers.*

**Fritzia Louis-Marie**  
PsyÉN non-titulaire

### ÉLU EN CCP il témoigne



*En CCP, nous intervenons pour réaffirmer nos droits pour qu'ils soient mieux respectés sur le terrain. La représentation des collègues par leurs pairs permet de nous protéger d'éventuelles pressions. Il est important de faire valoir nos droits à la formation par exemple mais aussi de revendiquer de meilleures rémunérations ou le remboursement des frais de déplacement. Nous devons continuer de le faire avec la FSU.*

**Miguel Guzman-Velez**  
Professeur d'EPS en CDD

### ÉLU EN CCP il témoigne



*Je suis élu FSU à la CCP académique depuis 2009. J'ai acquis une véritable expérience dans l'accompagnement et la représentation des collègues. Je maîtrise parfaitement la réglementation relative à la gestion des non-titulaires. J'ai informé et conseillé de nombreux collègues. Grâce à vos votes pour la FSU, avec vous et pour nous tou-te-s, je pourrai continuer à le faire. C'est ensemble que nous sommes fort-e-s !*

**Lionel Fournier**  
Professeur en lycée professionnel, en CDI

